



REVV : Roulons En Ville à Vélo
Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 65
valence.revv@fubicy.org



Valence, le 20 janvier 2020

A : Monsieur Nicolas DARAGON, Maire de Valence

Objet : Rénovation et création de sas vélo aux feux

Monsieur le maire,

L'aménagement cyclable provisoire que vos services ont mis en place sur l'avenue du maréchal Juin à l'issue du premier confinement a été officiellement pérennisé.

Nous pensons que cet aménagement présente un intérêt pour les cyclistes à condition que la piste bidirectionnelle soit séparée physiquement de la circulation automobile, par exemple par un muret en béton armé.

Les cyclistes qui montent se retrouvent face aux voitures qui descendent à pleine vitesse (la rue n'est limitée qu'à 50 km/h) et sans protection en cas de perte de contrôle de la trajectoire. Cette situation rend cette piste très insécurisante et particulièrement dangereuse. Les deux bandes cyclables qui existaient précédemment, sans être parfaites, ne présentaient pas cet inconvénient majeur, qui est de nature à dissuader les cyclistes.

Certains de nos adhérents nous ont signalé que les bandes de peinture jaune ont été remplacées par des bandes en blanc, ce qui signifie effectivement un aménagement définitif. Mais pour le moment il semble que la séparation physique ne soit pas au programme.

Il nous semble donc urgent de remédier à cette lacune et de construire un dispositif en dur pour séparer les flux de circulations automobiles et vélos.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Maire, nos cordiales et respectueuses salutations.

Nicolas MARTIN
Président de REVV